

Infos... En bref...

Alignan-du-Vent (juillet 2014)

Après les élections de mars 2014, les priorités de la nouvelle équipe étaient la mise en place des commissions et le vote du budget, présenté pendant la campagne électorale.

Les comptes administratifs 2013 ont été votés le 10 mars 2014, lors du dernier conseil municipal de la mandature précédente. Le budget primitif 2014 a été adopté à l'unanimité, le 28 avril 2014, par la nouvelle équipe qui compte maintenant 19 conseillers. Les taux d'imposition pour l'année 2014 restent inchangés.

Dans un environnement économique et social caractérisé par la crise, l'année 2014 sera celle d'une pause pour les investissements "lourds" communaux et de transition. Cette pause n'empêche pas la planification de futures réalisations.

| | Budget principal | Budget d'assainissement |
|------------------------|------------------|-------------------------|
| Section investissement | 1 118 125,00 € | 103 683,00 € |
| Section fonctionnement | 1 276 576,00 € | 101 185,00 € |

Les travaux :

- Réception des travaux de la rue des Bousigues
- Suite à l'effondrement du réseau des eaux usées, rue de la Guissaume (près du rond point de la cave coopérative) une 1^{ère} tranche de travaux se déroulera à compter du lundi 2 juin 2014. Montant 49 000 €. (subventionnés)



- Entretien du village par l'équipe technique : remise en état des caniveaux (plan de la Croix, rue de la Prade) pour un meilleur écoulement des eaux.
- Avec l'approche de l'été, embellissement floral réalisé par les employés municipaux, conseillés et aidés par des élus.



- Camping et piscine : pour aborder la saison estivale, des travaux d'entretien et de remise en fonctionnement ont été effectués pour permettre une ouverture du camping au public le 1^{er} juillet 2014.



- Comme chaque année, la piscine est mise à la disposition des scolaires dès le 23 juin 2014, puis ouverte au public à partir du 5 juillet.
- Pour renforcer l'équipe municipale, 6 emplois saisonniers ont été créés. Cela permettra à 6 jeunes du village de se forger une expérience dans la vie active au service de leur commune.

Nos projets :

- Suite de l'aménagement de la circulade (2^{ème} tranche) : places de la mairie, du Plô, rues de l'Amour et Pierre Vidal.
- Mise en souterrain des réseaux secs du centre du village : voir les signes cabalistiques sur les chaussées.
- Extension du restaurant scolaire et de la salle de l'ALP (Accueil Loisirs Périscolaires) (fin 2014).
- Etude pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale.
- Requalification de l'espace autour de la salle des fêtes.

Ces projets seront présentés et discutés lors de réunions thématiques de la commission extra-municipale "Démocratie participative".

longue vie...à nos plantations !

École des Mûriers :

- Toujours soucieuse de permettre aux enfants de bénéficier des meilleures conditions d'enseignement, la municipalité a répondu favorablement aux demandes de l'équipe pédagogique pour subventionner les différentes activités et sorties pédagogiques.
- Lors du conseil d'école du 24 mai 2014, la directrice Mme GRELLET a fait le bilan (plutôt positif) de cette année 2013 - 2014 pour les 7 classes.
- Différentes sorties et animations vont permettre de clore cette année d'apprentissage.
- La chorale se produira le mardi 17 juin à la salle des fêtes à 18h et la kermesse (avec jeux, danses, apéritif offert par la mairie) le vendredi 27 juin 2014, dès 16h. Cette soirée se terminera par un repas organisé comme chaque année par l'Association des Parents d'Élèves.
- La piscine municipale est à la disposition des scolaires à partir du lundi 23 juin 2014. M. Schapmann sera le maître nageur.

Démocratie participative :

Les élus du Conseil municipal se sont réunis pour établir les règles de bon fonctionnement de la Commission extra-municipale "Démocratie participative".

M. Claude CHABERT, désigné par la liste "Alignan toujours en avant", va dynamiser cette commission, qui sera composée de 10 membres : 1 personne non élue, désignée par chaque liste présente au 1er tour (Mmes MAILLÉ Marie-France et PORTES Mireille, M. BOULADE Geoffrey) et 6 membres choisis parmi les personnes (non candidates aux élections) pour représenter les différents quartiers du village.

Aucun élu ne siègera dans cette commission.

Des réunions publiques ouvertes à tous seront organisées par ce bureau, soit par thème, soit par quartier.

La synthèse de ces réunions publiques sera rédigée par le bureau et rapportée au Conseil municipal.

Cette commission n'est que consultative et n'a pas de pouvoir de décision.

Permanence des élus :

Avec la rentrée de septembre, les élus se proposent d'organiser des permanences en mairie, les lundis et jeudis de 18h00 à 19h00.

Rappel : Vous pouvez prendre rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie avec M. Le Maire ou les conseillers :

- Régis VIDAL maire,
- Viviane ANGLADE adjointe,
- Richard BAGAN adjoint,
- Véronique CABANES adjointe,
- André CROUZET adjoint,
- Daniel GOSSEIN conseiller délégué (communication),
- Jean-François SAGNES conseiller délégué (sécurité et prévention).

Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) :

Après cette année "d'expérimentation", certains ajustements sont nécessaires pour le fonctionnement de l'ALP.

M. Toscano a présenté un bilan lors du dernier conseil d'école et contactera les parents afin de programmer des activités thématiques pour la prochaine rentrée.

La mise en place de l'étude surveillée a donné satisfaction aux parents d'élèves, mais, en raison d'effectifs trop lourds certains soirs, des adaptations sont à envisager.

Bibliothèque municipale :

Avenue Foch, près de l'école des Mûriers, la bibliothèque municipale propose un grand choix de livres, enrichi aussi par la bibliothèque du département. Les 4 bénévoles assurent une permanence le jeudi de 16h30 à 18h30 et proposent d'ouvrir dès la rentrée le lundi de 16h00 à 18h00.

Attention : Fermeture estivale du jeudi 7 août inclus au mercredi 20 août 2014. Réouverture le jeudi 21 août 2014.

Parcours sportif : à découvrir avec l'été.



PARCOURS ROUGE
Course pédestre annuelle d'été
Distance 9 kms 500 (départ plan de la Croix)

PARCOURS JAUNE V.T.T.
Parcours difficile "suivre flèches rouges"
Distance 3 040 m (départ camping)

PARCOURS BLEU V.T.T.
Parcours facile "suivre flèches bleues"
Distance 4 250 m (départ camping)

PARCOURS SPORTIF
Parcours vert
Distance 1 100 m (départ travers)
pastilles blanches numérotées de 1 à 8

EMPLACEMENTS VÉLOS PRÉVUS SUR PLACE
- PARKING VOITURES SUR PLACE
- AIRE DE PIQUE-NIQUE

INTERDICTIONS
Circuler en contre-sens du fléchage (Danger de collision)
Circuler en véhicule motorisé (Responsabilité engagée du conducteur)

CONSIGNES
Casque recommandé - Respecter la nature et le matériel

NB. La commune d'Alignan du Vent décline toute responsabilité en cas d'utilisation non-conforme des parcours sportifs et de santé

Sur le site du Travers, avec l'aide financière du Conseil Général et en partenariat avec l'association pour la Valorisation du Travers, un parcours sportif (enfants et adultes) a été aménagé. Ce panneau est situé près du camping municipal.



- Parcours VTT familial (4 200m)
- Parcours VTT pro (3 600m)
- Parcours santé avec 8 ateliers

Renseignements à la mairie ou auprès de M. Sagnes 06 62 44 58 81.

Des arrêtés préfectoraux (consultables à la mairie) pris en mai et juin interdisent les feux en période de sécheresse et imposent des restrictions pour la consommation de l'eau de 8h00 à 20h00, pour les arrosages des jardins. Il est interdit de remplir les piscines et de laver les voitures.

- La station de remplissage de la Pinède est fermée de 8 h00 à 18 h00 jusqu'à nouvel ordre (se renseigner auprès de l'ASA).

Appel et rappel au civisme...ENCORE !

Le stationnement des véhicules est un problème pour nous tous. Chacun de nous doit respecter les règles de l'arrêté général de circulation du village.

- les trottoirs doivent rester libres pour le déplacement des piétons.
- les véhicules stationnés ne doivent pas empiéter sur les voies de circulation.
- toutes les places de stationnement sont publiques et ne peuvent être privatisées (sauf signalisations particulières). En conséquence, les contrevenants pourront être sanctionnés par les services compétents.
- Pour améliorer notre cadre de vie, la végétalisation de notre village est une de nos préoccupations. Malheureusement, nous déplorons des actes de malveillance visant arbres et fleurs. Soyons tous concernés pour maintenir nos plantations en bonne santé (700 € investis pour les fleurs cet été...).
- Le débroussaillage doit être fait pour éviter les risques de propagation des incendies dont vous seriez responsables.
- Pensez aussi à la taille de la végétation qui gêne la voie publique.
- Pour éviter les tentatives d'effraction ou les cambriolages, la vigilance entre voisins peut être dissuasive.

Nous remercions toutes les personnes agissant pour améliorer notre cadre de vie..

Paroisse St Vincent en Pays de Thongue:

Alignan-du-Vent est l'un des 14 clochers de la "grande" paroisse de St Vincent en Pays de Thongue.

Après une année de catéchisme, notre communauté a été heureuse d'accompagner 10 enfants pour leur première communion célébrée par le Père Gabi Rady le 25 mai. Les horaires des messes sont affichés au tableau près du porche de l'église.

Après l'été, notre kermesse aura lieu le 5 octobre 2014 et la messe de rentrée du catéchisme se fera le 12 octobre 2014.

Pour tout renseignement: tel 04 67 24 78 25 courriel : ad.roujan@orange.fr



École intercommunale de musique de Servian

(66, grande rue 34290 Servian) :

Éveil musical à partir de 4 ans 1/2

Préparation au solfège de 5 à 6 ans

Cours de nombreux instruments...

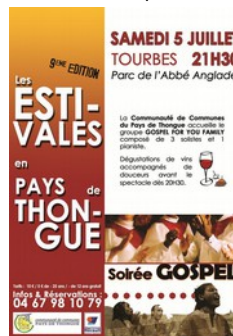
Inscriptions : le mercredi 17 septembre, toute la journée.

Renseignements : 04 67 39 02 22 / 06 11 10 47 09,

courriel chanfolie@wanadoo.fr

Festivités :

- 21 juin : Fête de la musique, organisée par le bar-restaurant de la place avec tapas et DJ.
- 27 juin : Kermesse de l'école (jeux, repas de l'APE).
- À compter du 4 juillet, brasucades organisées par l'ACA Foot, tous les vendredis de juillet et d'août,



- 5 juillet à 20h30 : Estivales de la Communauté de Communes du Pays de Thongue à Tourbes.
- 13 juillet : Fête nationale : Repas des vétérans du foot, place de la mairie, avec écran géant, finale de la coupe du monde, feu d'artifice (au Plan de la Croix).

- 19 au 22 juillet : Fête d'été de l'Entente Associative Alignanaise,

E. A. A. Alignan-du-Vent

Programme de la fête d'été 2014

Samedi 19 juillet :

17 h 00 Loto à la salle des fêtes,
19 h 00 Apéritif (Tapas) Animations Danse Zumba,
22 h 00 Bal gratuit AVEC KRYPTON MUSIC.

Dimanche 20 juillet :

09 h 00 Ballade à pieds,
09 h 00 Course pédestre,
12 h 00 Apéritif de la Municipalité au plan de la Croix,
19 h 00 Apéritif concert
20 h 00 Paëlla, à manger sur place 6€,
22 h 00 Bal gratuit avec CALIFORNIA.

Lundi 21 juillet :

17 h 00 Loto à la salle des fêtes,
19 h 00 Apéritif concert (Tapas),
22 h 30 Soirée MOUSSE avec ÉVASION.

Mardi 22 juillet :

19 h 00 Apéritif dansant, Tirage de la tombola,
20 h 00 Repos (Jambon braisé),
22 h 30 Comédies musicales avec ÉQUINOXE,
23 h 30 Feu d'artifice musical,
23 h 45 Bal gratuit avec ÉVASION.



Le Vin, c'est le 20



- 5 septembre : Les Amis d'Alignan présentent leur livret sur les guerres...
- 6 septembre : Journée des associations, place de la mairie,
- 20 et 21 septembre : Journées du patrimoine,
- 5 octobre : Journée des Amis de St Martin.

Rappel info:

Vie Associative :

Les élus ont rencontré les associations du village le 10 juin 2014. Le débat a été animé. Ils se retrouveront prochainement sur le sujet des Villages circulaires, du poulain et pour préparer le Téléthon 2014. Merci à toutes les associations qui ont répondu présent.

SICTOM :

Chaque 2 mois, une demi-journée de permanence est assurée par du personnel qui peut régler vos problèmes de collecte d'ordures ménagères, en mairie.

Pensez à rentrer vos containers jaune (lundi) et vert (mercredi et samedi) rapidement après la collecte.

Compétence du CCAS :

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour but d'aider les personnes en difficulté dans leurs démarches et de les mettre en relation avec les intervenants institutionnels (Direction de la Solidarité Départementale, Régie de Développement Local, Mission Locale d'Insertion...).

En outre, des aides alimentaires d'urgence sont attribuées en fonction des besoins des personnes.
(prendre rendez-vous en mairie 04 67 24 91 12)

Assistante sociale :

Mme Virginie BOESPLUG - 04 67 30 94 80 (se déplace à domicile). Permanence le 1er lundi de chaque mois sur rendez-vous, en mairie.

Régie de Développement Local : 04 67 36 05 56

Presse locale :

Correspondant Midi libre : Kévin BOISSEZON 22 rue de la république ou par courriel : midilibrealignan@yahoo.fr,
Pensez à lui envoyer vos articles pour parution.

Relais d'Aides Maternelles : (RAM)

Une permanence, assurée par Mme Aurélie CEBE a lieu le 4ème mercredi de chaque mois au centre socio culturel.
N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou
aurelie.cebe@framaps909.fr

Recherche contre le cancer :

Collecte en mairie de téléphones portables, cartouches d'encre, radiographies argentiques.

Adresses utiles :

CAF de Béziers

Place Général de Gaulle 34500 BEZIERS

Tél : 08 10 25 34 80 ou <http://www.caf.fr>

Le Département de l'Hérault (Conseil Général)

Direction Départementale de la Solidarité Thongue/Libron

07 Rue Joseph Fabre 34500 BEZIERS

Tél : 04 67 30 94 80 Fax : 04 67 30 94 94

Allô mairie : 04 67 24 91 12 **Fax mairie :** 04 67 24 96 93

Courriel : mairie.alignanduvent@orange.fr

Pompiers : 18 ou 112 au portable

Gendarmerie : 17 ou 04 67 98 13 65

Aide médicale d'urgence : 15



ETAT CIVIL : (depuis janvier 2014)

Naissances :



Léna, Nathalie, Marie-Thérèse
JEAUDOU - DEBUCHY

Ilyes, Arthur LOUKBAICHI

Lenny MORENO SOTO

Lee-Roy FERRER

Léana, Raymonde, Claude GARBAY

Lola, Hélène, Karyne MONTAGNÉ

Lys, Sylvie, Madeleine MONIER

Lucas, Guillem, Paul MARTINEZ

Timothé REYNAUD HOULONNE

Mariages :

Christine BELAUD et Franciscus ABELN

Martine OLLIER et Christian CAVALLO

Magali SANCHEZ et Joël LAROSE

Bruno VINCENT et Christophe VENTURA

Marie-Claude MARTINEZ et Jean MORENILLA



Décès :

André GOURB

Gabriel OLLIER

René BERNARD

Andrée LANNOY

Octave VALLES

Renée GACHET épouse BRIAN

Francis MILLA

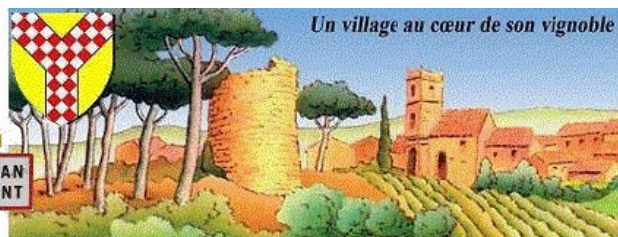
Odette LUBAC épouse BEDOS

René MIGNON

Rose-Marie KIEFFER épouse HELBECQUE

Victor KLOTZ

Marie-Françoise PIBRE épouse MAURON



Publication avec la participation de l'initiation informatique de Bonheur d'Enfants